

UNE AVENTURE DU CHEVALIER GLUCK

Au commencement d'avril 1774, quelques passants attardés dans le jardin des Tuileries, y jouissaient des charmes d'une belle soirée. La grande ville se taisait par degrés, et à ses confuses rumeurs se mêlait de temps à autre un chant d'oiseau ou l'appel monotone de quelque garde éloigné.

L'heure était propice à la rêverie. Depuis quelques instants un personnage bizarre et d'habits et d'allures allait et venait auprès du bassin ; sa chevelure en désordre, ses yeux où brillait un feu sombre annonçaient une grande préoccupation. Bientôt près de lui se forma un petit groupe de curieux qui s'augmenta peu à peu sans que l'objet de cette attention parut s'en apercevoir. Tout à ses pensées, il continuait à marcher, à fredonner des airs tristes, lugubres, tout en faisant des gestes étranges. Tantôt, élevant la voix avec force, il semblait menacer le ciel ; tantôt encore, les yeux fixés vers la terre, il ne laissait entendre que des sons bas, entrecoupés, semblables à des plaintes amères, quelquefois tendres ; et, s'arrêtant tout à coup, il restait abîmé dans un profond silence.

Puis il reprenait sa course avec rapidité, s'arrêtait encore, et ses accents vibraient en nouvelles imprécations contre les dieux, les flots ; au milieu de ses chants se distinguaient les noms de Calchas, d'Achille, d'Iphigénie. Enfin, se tournant maintenant du côté des spectateurs, il disait en récitatif : "*Osez-vous barbares immoler la victime.*" A l'étonnement de ceux-ci, commençait à se mêler une certaine crainte, le mot d'insensé circulait de place en place. Quelques-uns parlaient même de péril, au moment où l'étranger s'animant de plus en plus, saisait l'un des assistants par le bras, et les yeux allumés par la fureur, il chanta terrible :

"*Superbe Agamemnon, redoute ma colère.*" La crainte du public se changea alors en une véritable épouvante. Les clameurs répétées attirèrent les Suisses, fidèles gardiens de la sûreté ; ils s'emparèrent de cet homme qui se débattait et éclatait en malédictions contre la perfidie des Grecs. Il était entraîné malgré ses efforts, lorsque Lauzun, traversant les Tuileries dans sa chaise, s'informa de la cause de tout ce bruit. Il regarda et quelle ne fut pas sa surprise en reconnaissant dans le prisonnier l'un de ses plus illustres amis. En quelques mots tout s'expliqua : le prétendu insensé n'était autre que le chevalier Glück qui travaillait alors à son opéra d'Iphigénie en Aulide, resté justement célèbre. Tout absorbé dans sa composition, il n'avait pris garde ni au lieu, ni aux assistants. C'est à peine si le musicien délivré des mains de ceux qu'il appelait ses bourreaux put se remettre et remercier son libérateur.

CATHERINE RICHE.

Il y a en ce moment, à l'arsenal de Venise, un ouvrier du nom de Louis Cocolo, qui a appris SEUL l'harmonie et la composition musicale, et qui a mis sur pied deux partitions en deux actes, l'une intitulée *Teilo l'Africain*, et l'autre *Aldino de Ciladelle*. Les Vénitiens, étonnés à bon droit de cette vocation, ont formé un comité dont tous les efforts tendront à la représentation de ces ouvrages.

Il paraît que *Teilo l'Africain* coûterait 3,000 francs à monter, et *Aldino* 7,000. La souscription ouverte n'a réuni jusqu'à présent que 1,200 francs, et le comité, dans son deuxième appel au public, s'en montre légèrement scandalisé. Pourquoi ? Il y a tant de compositeurs, munis de brevets, pour qui l'opinion publique se montre plus récalcitrante encore, et à qui l'on ne fait même pas l'honneur d'un Comité !

LES ORIGINES DU CONSERVATOIRE

Sous Charles IX, Baif fonde une Académie de musique et de poésie, aux séances de laquelle le Roi se plaît à assister.

En 1669, Perrin et Chambert fondent l'Académie royale de musique.

En 1672, Lulli remplace cette Académie par une École de chant et de déclamation.

En 1698, Mlle Le Rochoir fonde une École de chant et de déclamation concurrente, qui est fermée en 1726.

En 1713, Louis XIV fonde l'École de l'Opéra, dite "le Magasin." Les élèves femmes de cette École étaient désignées sous le nom de "filles de magasin." C'est pour elles que le musicien Rodolphe écrivit la série de leçons connue sous le nom de solfège de Rodolphe.

En 1756, Le Kain adresse au Roi un mémoire tendant à constater la nécessité d'établir une école sérieuse pour y faire des élèves qui puissent exercer l'art de la déclamation tragique et comique.

En 1783, Gossec adresse au Roi un rapport dans le même sens.

Le 3 juillet 1784, un arrêt du Conseil du Roi établit, à l'Opéra, une École destinée à fournir des sujets pour ce théâtre. L'enseignement du chant était confié à Piccini, Langlé et Guichard.

Talma, qui débuta au Théâtre Français en 1787, fut le premier tragédien sorti de cette École, qui peut être considérée comme la pierre d'assises du Conservatoire actuel. Lorsqu'en 1795 on fonda le Conservatoire de musique, celui-ci fut, en effet, installé dans les locaux de l'École royale de déclamation supprimée.

Mais cette suppression dura peu de temps.

Le 3 mars 1805, on adjoignait au Conservatoire de musique, l'École de déclamation réorganisée.

Le 14 octobre 1808, un arrêt du ministre de l'intérieur portait règlement des deux sections du Conservatoire : musique et déclamation.

Enfin, le 25 octobre 1812, dans le traité de Moscou, titre VIII, l'empereur Napoléon Ier réorganisa le Conservatoire et institua le Conservatoire de musique et de déclamation. Depuis, il fut tantôt royal, tantôt impérial, tantôt national, mais il fut toujours le même.

LA GUILDHALL SCHOOL OF MUSIC

L'Angleterre est à peu près le seul pays qui ne produise guère de grands musiciens. Cette constatation est douloureuse pour l'amour-propre des Anglais ; elle l'est d'autant plus qu'il n'y a pas de nation qui fasse plus de sacrifices pour répandre et développer l'enseignement artistique. "La Guildhall School of Music" est l'institution musicale la plus gigantesque du monde entier. Elle compte 140 professeurs qui, dans 42 salles d'études, donnent l'instruction musicale à 3,700 élèves. Or, le nombre des élèves s'est tellement accru dans ces dernières années que les bâtiments de l'école, suffisants jusqu'alors, ont aujourd'hui besoin d'être considérablement agrandis. C'est dans ce but qu'on a pris récemment la résolution de construire 27 nouvelles salles à l'usage des classes, ce qui nécessitera une dépense de 2,000 liv. st., soit environ un demi-million de francs. Lorsque cet agrandissement sera opéré, l'école sera en mesure de recevoir 5,000 élèves.